



Abus de confiance

Par Kevinou

Bonjour je suis en concubinage et j'héberge aussi le petit frère majeur de ma conjointe. Il y a un moi le pere de ma conjointe qui est chef d'entreprise à fait encaisser 2 chèques de 9000e et 4000e ne venant pas de sa société ni de son compte sur le compte de son fils puis les a fait transiter sur le compte de ma conjointe afin qu'elle lui renvoi l'argent sur son compte perso, je soupçonne cette pratique d'être illégal. Quel recours me conseiller vous afin que ma conjointe et son frère qui ont été victimes d'un abus de confiance puisse se protéger d'éventuelles problème à venir svp

Par sophie75

portez plainte auprès du procureur de la république du TGI pour abus de confiance

Par Kevinou

Merci pour la réponse

Par Avocatmalin

Bonjour @Kevinou, sais-tu d'où vient cet argent pour le coup ? en effet cela parait assez louche... à ta place j'essayerais de contacter un avocat pour simplement parler de ce soucis dans un premier temps et pouvoir se protéger si jamais les choses vont plus loin... J'avais eu un problème avec mon conjoint il y a quelques années lors de notre divorce et j'avais pris contact avec ce cabinet [[url=https://sorel-huet-avocats.com](https://sorel-huet-avocats.com)]<https://sorel-huet-avocats.com>[/url] si jamais cela peut t'aider... bon courage en tout cas !